

Les mariages entre catholiques et protestants sont un premier fléau qui sévit surtout aux États-Unis et dans quelques provinces du Canada. Les conséquences de ces mariages sont ordinairement l'affaiblissement ou la ruine complète de la foi chez la partie catholique et surtout chez les enfants issus de ces mariages. C'est un spectacle navrant ! L'Église exige bien de la partie protestante des promesses formelles, verbales et écrites, de laisser éléver les enfants dans la religion catholique, mais une fois le mariage contracté — mariage que beaucoup d'hérétiques ne regardent pas comme indissoluble — on ne s'en occupe guère et les pauvres enfants grandissent dans l'indifférence religieuse ou vont au protestantisme. Mettez les parents en garde contre les fréquentations de leurs enfants avec les protestants en vue du mariage ; ces relations sont extrêmement dangereuses : il faut les empêcher à tout prix et prévenir le mal. Avec grande raison, l'Église s'oppose de toutes ses forces aux mariages mixtes.

— Avertissez aussi les parents qu'ils ne doivent pas envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, sous prétexte de leur faire apprendre l'anglais. Sans doute, il peut être utile de savoir l'anglais, mais cette langue s'enseigne d'une manière bien suffisante, sinon parfaite, dans plusieurs écoles catholiques. Si, dans certains cas, on croit avoir des raisons graves d'envoyer un enfant catholique à une école protestante, il faut les exposer à l'Ordinaire qui juge si elles sont suffisantes et qui indique aux intéressés les précautions à prendre pour que la foi de l'enfant soit sauvegardée. Les parents ne doivent pas perdre de vue la terrible responsabilité qui pèse sur eux, à cause du péril très sérieux où se trouvent leurs enfants par suite du contact continu avec l'élément protestant.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque :

M. l'abbé Victorin Germain, nouveau prêtre, a été nommé assistant rédacteur à *L'Action Sociale*.

M. l'abbé Alexandre Morissette, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Alexandre de Kamouraska.

M. l'abbé Henri Laberge, nouveau prêtre a été nommé vicaire à l'Ancienne-Lorette.